

**Objectif du doctorat :**

*Mener de façon autonome et experte un projet de recherche qui apporte une contribution originale à la connaissance, à l'interprétation ou au développement scientifique, technologique ou artistique*

**Mode de formation privilégié :**

*Atteinte de l'objectif principalement par la réalisation autonome d'un projet de recherche contribuant à l'avancement des connaissances du domaine*

**A. Expertise professionnelle et connaissances spécialisées sanctionnées par le diplôme**

Énoncé de compétence	Manifestations de la compétence (enseignée, évaluée et maîtrisée)
1. Exploiter efficacement l'information et les ressources documentaires pertinentes à son domaine de recherche	<ul style="list-style-type: none"> <li>- exploiter des systèmes d'acquisition, de collecte d'informations et de veille à l'aide des technologies de l'information pour réaliser une recherche documentaire exhaustive</li> <li>- adapter les méthodes et les techniques de collecte et d'analyse existantes ou en concevoir de nouvelles</li> <li>- évaluer la qualité, l'intégrité et l'authenticité des informations et des résultats de recherche</li> <li>- évaluer la fiabilité, la réputation et la pertinence des sources</li> <li>- collecter et archiver efficacement l'information afin de conserver durablement les données ou les sources premières et secondaires</li> </ul>
2. Approfondir un sujet de recherche afin d'aller au-delà des connaissances et des pratiques actuelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- remettre en question ses idées et les opinions dominantes dans son domaine de recherche afin d'examiner de nouvelles avenues</li> <li>- exploiter un corpus de recherche pour générer de nouvelles idées, théories ou perspectives</li> <li>- proposer des hypothèses ou des objectifs de recherche originaux en s'appuyant sur les progrès récents et sur les perspectives de développement de sa discipline ou de son domaine de recherche</li> <li>- formuler une proposition de recherche structurée témoignant d'une excellente maîtrise de la langue associée à son domaine</li> </ul>
3. Approfondir, adapter ou concevoir des méthodes de recherche ou d'analyse	<ul style="list-style-type: none"> <li>- perfectionner sa connaissance de la méthodologie de recherche ou de l'appareil théorique en appliquant les principes, les méthodes et les techniques à la problématique ou à l'hypothèse formulée dans son projet</li> <li>- maîtriser les méthodes d'analyse des données</li> <li>- justifier le choix de méthodes de recherche parmi celles qui s'appliquent dans son domaine</li> <li>- motiver l'adaptation ou la conception d'une nouvelle méthode de recherche ou d'une nouvelle technique d'analyse</li> <li>- mettre en place des dispositifs de validation des résultats de recherche</li> </ul>
4. Assurer de façon autonome la gestion de son projet de recherche	<ul style="list-style-type: none"> <li>- établir un plan de collaboration avec son directeur de recherche afin de planifier les étapes, les échéances et les productions attendues de son projet de recherche</li> <li>- faire preuve d'autonomie, d'initiative et de jugement dans la planification, la révision ou la réorientation des activités à réaliser</li> <li>- identifier les étapes qui peuvent remettre en cause l'ordre ou le délai de réalisation des activités de recherche et de rédaction et ajuster ses priorités en conséquence</li> <li>- mobiliser ses ressources et gérer son temps efficacement pour produire les résultats exigés dans les délais prévus</li> </ul>

- |  |  |
|--|--|
| <p>5. Assurer le respect des normes, des règles d'éthique, d'intégrité et favoriser l'exercice de pratiques reconnues en recherche et en diffusion des connaissances</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- participer par son attitude, ses comportements, ses travaux et ses activités de recherche à la responsabilité sociale de l'université</li> <li>- situer l'impact de ses recherches sur la société et sur l'environnement dans une perspective de développement durable</li> <li>- appliquer et promouvoir le cadre de référence des trois organismes subventionnaires canadiens sur la conduite responsable de la recherche</li> <li>- identifier les risques d'infraction ou de contravention et contribuer à leur gestion adéquate selon les normes ou politiques applicables</li> <li>- préserver activement la santé et la sécurité</li> <li>- détecter des obligations éthiques et juridiques concurrentes et apprendre à gérer ces dilemmes avec probité</li> </ul> |
| <p>6. Éprouver la valeur de ses résultats parmi les nouvelles connaissances dans son domaine de recherche</p>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- collaborer à résoudre des problèmes complexes</li> <li>- développer une pensée critique indépendante et innovante</li> <li>- évaluer la qualité, la pertinence et l'impact potentiel d'autres recherches</li> <li>- évaluer l'impact et les retombées de ses propres activités de recherche</li> <li>- s'exercer à prendre position et à défendre ses idées devant un public critique</li> <li>- recevoir les critiques de ses pairs, de ses superviseurs et des chercheurs afin de cibler rapidement ce qui doit être révisé ou mieux défendu</li> <li>- s'impliquer dans des débats et affronter la controverse en visant l'évolution des connaissances</li> </ul>  |
| <p>7. S'engager dans un processus de partage et de transfert de connaissances et d'expertises dans une variété de situations</p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- présenter et soutenir une thèse témoignant d'une recherche majeure et originale sur un problème intellectuel complexe, dans le format et selon les normes de la discipline et de l'établissement</li> <li>- contribuer aux processus de diffusion savante dans une variété de lieux et de formats</li> <li>- communiquer à l'oral et à l'écrit dans un style adapté à l'objectif et au contexte pour des spécialistes et des non-spécialistes</li> <li>- exercer sa responsabilité d'agir à titre d'expert de son domaine</li> </ul>  |

**Dispositions, capacités ou aptitudes à mobiliser en contexte universitaire et de recherche**

- ouverture à la critique pour en tirer profit
- autodiscipline, motivation et rigueur
- autonomie en faisant des choix et en justifiant ses décisions relativement à son projet
- gestion du stress associé aux échéances, aux résultats ainsi qu'aux relations interpersonnelles
- reconnaissance de la valeur des idées nouvelles et de l'impact de la recherche pour le développement de la société
- formulation de commentaires et de critiques avec considération et rigueur dans la limite de ses connaissances
- adaptation de son discours à des auditoires diversifiés
- utilisation de différents moyens de communication qui font appel à une diversité d'outils
- utilisation pertinente d'outils numériques pour appuyer le développement de ses compétences professionnelles et complémentaires

## B. Compétences complémentaires à développer pendant sa formation selon ses objectifs d'insertion professionnelle

Énoncé de compétence	Manifestations de la compétence
1. Reconnaître la valeur et les limites de ses compétences et de ses expériences	<ul style="list-style-type: none"><li>- solliciter l'avis d'experts reconnus dans le domaine afin d'enrichir et de comparer ses propres points de vue</li><li>- examiner ses performances et son expérience en recherche afin d'identifier ce qu'il faudrait améliorer</li></ul>
2. S'engager dans une démarche d'apprentissage et d'amélioration continue afin de développer son expertise et de maintenir son employabilité	<ul style="list-style-type: none"><li>- reconnaître les éléments transférables de sa formation, de ses compétences et de son expérience afin de les valoriser auprès des employeurs potentiels ou de ses supérieurs</li><li>- savoir chercher et reconnaître les possibilités de carrière au sein et en dehors du milieu universitaire</li><li>- se fixer des objectifs de carrière, identifier ses besoins de formation et prendre les moyens pour tenir à jour ses connaissances ou améliorer ses compétences</li><li>- développer et maintenir constamment à jour le relevé de ses réalisations et de ses diverses expériences</li></ul>
3. Développer et consolider son réseau professionnel en recherche	<ul style="list-style-type: none"><li>- s'adapter à la dynamique des rapports entre les personnes en milieu de recherche et de travail</li><li>- contribuer activement aux réunions de recherche (séminaires, ateliers, conférences, réunions d'équipe, etc.)</li><li>- faire preuve d'initiative au sein de l'équipe et entretenir sa dynamique</li><li>- développer et maintenir des relations professionnelles productives avec son superviseur, ses mentors, ses collègues et ses pairs</li><li>- évoluer au sein d'une communauté scientifique ou artistique en faisant preuve de respect envers ses collègues</li><li>- s'assurer une place significative sur le web afin d'avoir un impact dans son domaine de recherche et utiliser des réseaux personnels ou sociaux pour des échanges relatifs à ses activités professionnelles</li><li>- s'engager dans les sociétés savantes, les organismes publics, les communautés de pratique et les réseaux de coopération</li><li>- exercer un certain leadership dans le cadre de projets interdisciplinaires</li><li>- coproduire des résultats avec les leaders de son domaine de recherche</li><li>- développer des collaborations qui vont au-delà des divergences scientifiques</li></ul>

4. Exercer sa profession de chercheur dans une diversité de milieux

- saisir les occasions de susciter, promouvoir et animer des discussions sur des résultats de recherche (forums, congrès, colloques), y compris dans le cadre d'activités de transfert et de vulgarisation
- valoriser les interactions de la recherche et de l'enseignement
- superviser la formation à la recherche aux cycles supérieurs
- contribuer à l'enseignement universitaire à tous les cycles
- participer à la gestion des ressources humaines et financières d'un projet ou d'une équipe de recherche
- favoriser par ses travaux et sa pratique l'innovation sociale ou technologique et la créativité
- participer à l'interdisciplinarité en favorisant la discussion et la collaboration avec des pairs et des collègues d'autres disciplines
- développer une compréhension plus large du monde de la recherche, sur le plan national et international
- affiner sa compréhension de la structure organisationnelle, des ressources et des infrastructures de recherche
- connaître les sources existantes de soutien de la recherche, leurs orientations, leurs priorités afin de développer des stratégies de financement efficaces, individuellement et en équipe
- s'engager dans le processus d'exploitation stratégique, sociale ou commerciale des données ou des résultats de recherche
- préserver le rôle de la recherche et du leadership des chercheurs dans l'élaboration de politiques
- alimenter l'enseignement et la recherche universitaire en maintenant des liens productifs avec l'industrie, le milieu des affaires, les organismes publics, parapublics, gouvernementaux et non gouvernementaux
- mettre sa formation à la recherche et son expertise au service des collectivités nationales et internationales en vue de répondre à certains de leurs besoins
- s'exprimer avec autorité dans son domaine de recherche en situant avec exactitude les frontières de son expertise